



"Pour Saint CYR, un nouvel élan »

Philippe SERRE et Dominique OLIVIER

Facebook : "Serre et Olivier Opposition Saint Cyr"

<https://www.facebook.com/philippeserre2014/>

Un moment surréaliste à la réunion du conseil municipal du 29 Mars

La première adjointe a tenté de dicter à l'opposition un vote en faveur de l'honnêteté intellectuelle du maire !

Le maire, qui a mis à l'ordre du jour une délibération fixant, **comme l'an dernier d'ailleurs**, une augmentation des **taux d'impôts locaux** de 3% (soit 400.000 € de produits en plus), nous propose soudainement, dans le conseil, de maintenir les taux de 2015 !

Il aurait appris du Préfet, la veille, que, du fait notamment de l'opération « PAE Miolane », la commune n'aurait pas à payer en 2016, **comme l'an dernier d'ailleurs**, la pénalité de 250.000 € pour insuffisance de logements sociaux (article 55 loi SRU), qu'il avait fait inscrire "par précaution" au budget primitif de 2016.

Cette absence de pénalité « SRU » n'est une surprise pour personne, et encore moins pour l'équipe municipale qui avait déjà vu arriver en fin d'année un chèque d'un demi million d'euros du ministère du logement, au titre de la mise en chantier de ces logements sociaux...

Cette hausse d'impôts, **comme d'ailleurs celle de l'an dernier** qui, elle, avait été maintenue, n'avait donc pas lieu d'être appliquée et nous n'aurions pas manqué de le relever.

Le Maire, qui avait joué à nous faire peur, est donc revenu sur la délibération initialement prévue pour acter naturellement un maintien des taux actuels.

C'est alors que la première adjointe a reproché, avant le vote, aux groupes d'opposition de ne pas avoir un mot de félicitation pour ce maire si honnête et si transparent !

Nous, nous pensions bêtement que c'était juste normal de ne pas taper sur les contribuables quand ça n'était pas nécessaire, sachant que leur impôt aurait plutôt servi à alimenter l'épargne communale...

Rappelons cependant que :

- nous avons fait des propositions, rejetées, pour baisser de 4% les taux d'imposition, en appliquant la possibilité offerte par la loi de majorer de 20% le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires,
- à notre connaissance, la plupart des communes de Sud Ste Baume, sinon toutes, a voté une hausse nulle des taux d'impôts locaux, SANARY votant même une baisse de 2,5 %, la Communauté d'Agglomération elle-même a voté une baisse de 1 % ;

Heureusement pour les finances municipales, le Maire a pu se rattraper en présentant les **nouveaux tarifs du port des Lecques**, avec une inédite tarification "au quart d'heure" calculée à l'heure (!), qui permettra aux résidents insomniaques de garer gratuitement leurs voitures l'été, à condition de ne les stationner qu'après minuit, et de les déplacer avant 8h00.

Ils vont apprécier..., les restaurateurs et les plaisanciers aussi...Les premiers pourront stationner un peu plus haut pour 300 euros par an, les autres ont droit à la vignette de stationnement réservée aux Saint Cyriens...mais elle n'est pas valable sur ce parking !

Une délibération nous a ensuite été présentée pour approuver un document de 130 pages reprenant les pistes de **mutualisation au sein de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume**. Monsieur le Maire, qui est également le vice-président en charge de la mutualisation de la Communauté d'agglomération, mais qui reste très soucieux de conserver les prérogatives de sa commune, nous a semblé un porte parole peu convaincu, et donc peu convaincant.

Nous pensons, nous, et nous nous sommes exprimés en ce sens, que la mutualisation est une chance, qu'on est toujours plus fort à plusieurs que tout seul, et que tout ce qui pourra légitimer et renforcer la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume nous protégera de l'appétit des deux agglomérations qui nous encadrent, la métropole AIX-MARSEILLE, et TOULON, qui aimerait bien devenir métropole.

Persuadés également de la nécessité de ne pas laisser notre commune dans la léthargie qui la caractérise, nous espérons des actions fortes sur le tourisme, pour compléter, en collaboration avec les communes voisines, notre offre balnéaire par un tourisme vert plus contributif sur toute l'année.

Nous attendons aussi impatiemment le Plan de Déplacement Urbain (PDU), qui pourrait permettre la mise en place de transports collectifs performants et d'un réseau favorable au développement des modes doux, piétons et vélos. Nous espérons surtout que sa casquette communautaire rendra notre maire plus ambitieux sur le sujet que son écharpe municipale...

Soucieux d'une véritable démocratie participative, nous avons annoncé au conseil que l'association Saint Cyr 2020 organisera prochainement des réunions d'échanges ouvertes à tous sur les thèmes de la vie de la commune. Par souci de pluralisme, y seront bien entendu conviés les représentants de la municipalité et des groupes d'opposition.

Nous avons compris que ce ne sera vraisemblablement pas dans une salle municipale ...A très bientôt cependant !